

Au PS, fini le cumul des rémunérations !

La ligne de Magnette n'est pas passée : le décumul des mandats a été rejeté par 52% des votants

Le parti socialiste s'est prononcé dimanche, avec 52 % des voix de ses militants, en faveur d'un décumul des rémunérations de ses mandataires, une décision accueillie sous les huées et quelques quolibets par de nombreux militants favorables au décumul intégral des mandats de parlementaire et de bourgmestre, échevin ou président de CPAS réclamé par Magnette.

Qu'ont décidé les militants, réunis dimanche aux Lacs de l'Eau d'Heure? Le cumul des mandats sera dorénavant interdit aux socialistes dans les villes et communes de plus de 50.000 habitants. Les fédérations qui le souhaitent pourront toutefois aller en-deçà de ce seuil. Toujours selon les décisions

émanant majoritairement des fédérations du parti, les mandats dérivés d'instances communales et

provinciales devront être exercés à titre gratuit. Le plafond total des revenus des mandataires (y compris dans une ASBL ou une personne morale, de droit privé ou public, soumise à la législation sur les marchés publics en raison de leur financement public) ne pourra plus dépasser le montant de l'indemnité parlementaire.

MAGNETTE VEUT ENCORE Y CROIRE

La question du décumul est devenue centrale après l'éclatement de nouvelles affaires touchant certains mandataires du parti à Liège, Bruxelles et, dans une moindre mesure, Charleroi. Elle a opposé ces dernières semaines la base militante aux députés-bourgmestres,

le président du parti Elio Di Rupo tentant d'opérer la synthèse. La césure entre les deux options s'est notamment inscrite au niveau des deux plus grandes fédérations du PS, Liège et Charleroi, la première favorable au décumul financier, la

seconde au décumul intégral des mandats.

Paul Magnette, qui a provoqué ce congrès décisif et qui réclamait le décumul intégral, ne s'est pas senti minorisé par le résultat du vote, pourtant défavorable à son camp. «*Les militants se sont exprimés, ils nous ont fait rêver, nous obtenons 48 %*», le train est lancé, malgré un combat difficile», a-t-il réagi.

Les partis socialistes sont en plein questionnement en Europe. On l'a encore vu ce week-end lorsque le candidat socialiste à la présidentielle, Benoît Hamon, annonçait

son départ du PS français. Ils ont tendance à se diviser, en Grande-Bretagne, en France, en Italie, entre représentants des militants et de l'appareil. «*La situation en Belgique francophone n'est pas comparable*», a précisé M. Magnette. «*Je me battrais pour faire vivre le socialisme. Où et comment? Cela dépendra des circonstances*».

Le député André Frédéric (Theux) a

conclu les débats en indiquant que «*les gloires individuelles sont*

Quoi qu'en dise M. Magnette, le vote témoigne de la division du PS

éphémères alors que l'action collective s'inscrit dans l'histoire». Quelques instants plus tôt, le président Elio Di Rupo avait lancé un appel à l'unité. Il a annoncé cent mesures du chantier des idées qui seront proposées aux fédérations le 23 août et remonteront lors d'un congrès le 24 septembre.

Outre les mesures pour plus d'éthique des mandataires, le PS a également confirmé les propositions relatives à une plus grande transparence de l'action publique. Elles seront traduites en propositions dans les parlements. ●



Rudy Demotte (ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
 ▶ **Aujourd'hui** : bourgmestre empêché de Tournai (néant) + ministre-président (120.000€ par an)
 ▶ **Demain** : bourgmestre (48.000€ par an) car, s'il est élu comme bourgmestre et comme député, il choisira sa ville de plus de 50.000 habitants



Paul Furlan (député-bourgmestre)
 ▶ **Aujourd'hui** : bourgmestre de Thuin. 36.663€ brut/an + député régional (69.504€ par an)
 ▶ **Demain** : bourgmestre (36.663€ brut/an) vu qu'il ne se présentera pas à la Région



Elio Di Rupo (député-bourgmestre)
 ▶ **Aujourd'hui** : parlementaire à la Chambre (98.546€ brut/an selon Cumuleo) + bourgmestre de la ville de Mons (120.096€ brut/an selon Cumuleo)
 ▶ **Demain** : il devra choisir l'un de ces deux postes s'il est réélu des deux côtés



Marc Tarabella (député européen-bourgmestre)
 ▶ **Aujourd'hui** : 96.000€ brut par an pour le parlement + 36.000€ brut par an comme bourgmestre d'Anthesis
 ▶ **Demain** : 96.000€ brut par an s'il est réélu aux deux postes



Eric Thiébaul (député-bourgmestre)
 ▶ **Aujourd'hui** : député fédéral (98.546.82€ brut/an selon cumuleo) + bourgmestre d'Hesbais (48.110,61 euros brut/an selon cumuleo)
 ▶ **Demain** : député fédéral (98.546.82€ brut/an selon cumuleo) + bourgmestre d'Hesbais (0 euro)



Laurent Devin (député bourgmestre)
 ▶ **Aujourd'hui** : selon Cumuleo, 98.546€ brut par an comme député et 80.244€ brut par an comme bourgmestre de Binche
 ▶ **Demain** : il perdra 80.244€ bruts par an s'il est réélu des deux côtés

Christophe Lacroix, ministre wallon du Budget et de l'Énergie

Écœuré, il verse une partie de son salaire au CPAS

Christophe Lacroix, ministre PS du Budget et de l'Énergie se dit particulièrement écœuré par les affaires qui minent son parti. Il estime que tout le ménage n'a pas encore été fait au PS et que cela parasite le message. Mais lui, comment envisage-t-il son avenir politique après le décu- mul ? « Je vais tout d'abord redevenir Premier échevin de Wanze. Devenir bourgmestre reste prévu pour la rentrée. »

Quid du Sénat ? « Je respecterai strictement la décision de nos militants, sachant que je reste un partisan du décumul intégral des fonctions. Et si je décidais de n'être que bourgmestre ou sénateur, je devrais cumuler avec autre chose. Je veux dire par là, avec un autre métier. Je ne connais pas le salaire de bourgmestre pour une commune comme Wanze, mais comme échevin, je touchais 1.200 euros net par mois. Impossible de

s'en sortir avec cette somme... » Et d'avouer : « Je suis tellement choqué par ces affaires que depuis janvier, je reverse une partie de mon salaire au CPAS de ma commune. Je suis malade de voir cet amour de l'argent chez certains. Et pour être complet, depuis ma nomination comme ministre en 2014, tous mes jetons de présence au conseil communal ont été reversés soit à des œuvres philanthropiques, soit à nouveau au

CPAS de Wanze. »
GASPARD GROSJEAN

Le PS en crise

Seulement la première étape

« On était en présence d'un congrès de tous les dangers qui pouvait dégénérer. Le PS traverse une crise sans précédent. Contrairement à des décennies de pouvoir, il n'a désormais plus la maîtrise de l'évolution des choses au niveau des exécutifs », analyse le politologue Pierre Vercauteren, professeur à l'ULC-Mons. C'est la solution du moindre mal qui a été choisie car il était important d'avoir un vote sans que cela

provoque de ruptures profondes en interne.

« Le scénario catastrophe de l'éclatement du PS français a dû traverser les esprits d'un certain nombre de militants et de dirigeants rassemblés aux Lacs de l'Eau d'Heure »,

Cela a probablement poussé les esprits à vouloir garder les choses ensemble. Les situations des deux partis socialistes ne sont toutefois pas totalement comparables. De ce côté-ci de la frontière, il n'est pas question de remettre en cause l'unité du parti », compare le spécialiste de la politique belge. Pour Pierre Vercauteren, les débats ne sont pas clos à l'issue du vote.

Que du contraire : « Ce n'est que la première étape qui a été franchie. Le PS va désormais se prononcer de manière plus générale sur la bonne gouvernance qui ne se limite pas au cumul des mandats. Il va également devoir re-

penser son programme de fond en comble. Il s'agira de prendre

des décisions politiques, mais aussi stratégiques comme « Faut-il se gauchiser pour récupérer des électeurs partis au PTB ? » ou « Faut-il tout faire pour se maintenir au gouvernement wallon ? ». On va voir que les affrontements au sein du PS des derniers jours ont laissé des traces ». Pour faire bref, il faudra imaginer des mesures qui permettront de redorer le blason du PS.

Qu'en est-il de Paul Magnette que les militants n'ont pas suivi face à Elio Di Rupo ? « Il faut voir comment les choses vont se décanter. Paul Magnette laisse entendre qu'il laisse plusieurs options ouvertes. Est-ce qu'il va rester député-bourgmestre. On l'ignore à ce stade », conclut Pierre Vercau-

teren. ●

PROPOS RECUEILLIS
PAR YANNICK HALLET



Pierre Vercauteren
POLITOLOGUE UCL-MONS

Peraïta se mure dans le silence

La décision est tombée samedi soir : l'ex-présidente du CPAS de la Ville de Bruxelles et administratrice de l'ASBL Samusocial, Pascale Peraïta, a été exclue du Parti socialiste. « La commission de vigilance du PS bruxellois a décidé samedi soir à l'unanimité de ses membres d'exclure l'ancienne présidente du CPAS bruxellois, Pascale Peraïta, du Parti socialiste », a annoncé la porte-parole du PS bruxellois, Manon El Assaïdi. La commission de vigilance,

organe de déontologie du parti a décidé à l'unanimité de ses membres d'exclure celle qui est au cœur du scandale qui éclabousse le Samusocial depuis plus d'un mois. Pascale Peraïta devait être entendue par la commission samedi soir. « L'intéressée ne s'est pas présentée », a précisé Manon El Assaïdi. Dans ces conditions, c'est sans surprise qu'elle a été mise à la porte. Yvan Mayeur, lui, avait pris les devants ven-

dredi et décidé de démissionner afin d'éviter une exclusion certaine.

COUPEE DU MONDE

Pascale Peraïta et Yvan Mayeur auraient touché des montants exorbitants en jetons de présence en tant que membres du Bureau de l'association Samusocial. Depuis ces révélations, faites il y a maintenant plus d'un mois, l'ancienne présidente du CPAS fait profil bas. À l'image d'Yvan Mayeur, elle a

refusé de répondre à nos sollicitations. Selon nos informations, elle serait toujours à Bruxelles mais totalement coupée du monde. Dans son quartier personne ne l'a vue.

Pascale Peraïta a par ailleurs fait savoir par la voix de son avocat, qu'elle garderait le silence devant la commission d'enquête parlementaire qui poursuit ses travaux actuellement au sein du parlement de la Région bruxelloise. ●

J.C.